

L'ajournement

plan régional, Halifax devenant le centre régional de l'Atlantique.

D'après le ministre, les contraintes imposées aux services aériens entre le Canada et les États-Unis nuisent considérablement au tourisme et au développement et, notamment, au secteur des congrès de Halifax.

Le gouvernement néo-écossais estime que l'industrie aéronautique assure le développement économique de la région de l'Atlantique et que Halifax et le reste de la province ne pourront que bénéficier de meilleurs services aériens entre le Canada et les États-Unis.

Ce sentiment est partagé par le président de l'Association hôtelière du Grand Halifax, M. Nicholas Carlson, qui a exhorté aussi le gouvernement à libéraliser les services aériens entre le Canada et les États-Unis de façon à renforcer les secteurs touristique et hôtelier de la région.

Je conseille donc au député d'écouter ses électeurs, d'écouter les avis éclairés qui viennent de Halifax et de l'ensemble de la Nouvelle-Écosse, à savoir que la déréglementation établie par le gouvernement a profité à la région de l'Atlantique et a assuré un meilleur service, une meilleure échelle de tarifs et davantage de choix aux consommateurs et aux transporteurs.

LENTENTE SUR LES FORCES CONVENTIONNELLES EN EUROPE

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, l'OTAN et le Pacte de Varsovie ont conclu le 19 novembre un accord historique qui prévoit une réduction massive de leurs arsenaux en Europe et qui met presque fin à la guerre froide. En vertu de cet accord, 54 000 chars, pièces d'artillerie, avions et hélicoptères au total seront détruits ou mis hors service. Il convient de noter que le plus gros des armes qui seront détruites appartiennent au Pacte de Varsovie. Il ne reste pas moins qu'il s'agit d'un accord bilatéral d'une grande importance.

De plus, l'accord imposerait les limites suivantes au dispositif que chaque camp peut déployer en Europe: 20 000 chars, 20 000 pièces d'artillerie, 30 000 véhicules blindés de combat, 6 800 avions de combat et 2 000 hélicoptères d'assaut. Cela peut paraître encore énorme mais, comme je l'ai souligné, la réduction est néanmoins massive par rapport au dispositif qui était en place depuis plus de 40 ans, sans oublier que cet accord a mis un terme à la guerre froide.

Aux lendemains de la conclusion de l'accord du 19 novembre, j'ai demandé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures quelle incidence cet accord allait avoir sur la politique extérieure et la politique de défense du Canada et ce que le gouvernement comptait faire des Forces canadiennes en Europe. Allait-il leur assigner un nouveau rôle en Europe ou les rapatrier?

La ministre associée de la Défense nationale m'a répondu que, dans l'ensemble, cet accord serait sans effet sur les Forces canadiennes, sauf que l'effectif des Forces canadiennes en Europe serait réduit de 1 400 et que l'assignation d'un nouveau rôle était concevable, mais qu'on allait en étudier l'opportunité.

En même temps, j'ai interrogé le ministre relativement au Livre blanc de 1987 sur la défense, un document rédigé au temps de la guerre froide, donc dans le contexte qui régnait alors. J'ai rappelé au ministre que le Livre blanc n'avait jamais été retiré, même si on en avait laissé tomber des parties, entre autres, la partie controversée qui proposait l'acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire pour le Canada.

J'ai avancé l'argument selon lequel, si le Livre blanc sur la défense avait été élaboré au cours de la guerre froide et n'avait jamais été retiré, il faudrait le retirer pour que le gouvernement puisse présenter un nouveau livre blanc qui traiterait des menaces actuelles, des réalités d'aujourd'hui.

À la suite d'un accord historique, les pays de l'Europe et de l'Amérique du Nord, les 34 États membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, se sont réunis à Paris pour ratifier cet accord, mettre la guerre froide de côté et étudier de nouvelles dispositions pour assurer la sécurité en Europe. La réunion de la CSCE, tenue à Paris, a marqué la mise en oeuvre d'une nouvelle méthode pour assurer la sécurité et la coopération dans toute l'Europe, ainsi qu'au Canada et aux États-Unis.

On a dit qu'à cette conférence, on avait tenté d'énoncer des principes pour la paix et la prospérité de l'avenir européen. On avait tenté de faire valoir le rêve d'un continent européen libre d'alliances militaires hostiles, unie d'un bout à l'autre par son engagement envers la démocratie, la coopération économique et les droits de la personne.

Compte tenu de tout cela, quelle est la position du Canada face aux réalités actuelles dans le monde? Comment notre politique étrangère va-t-elle changer pour tenir compte de ces nouvelles réalités et qu'advient-il de notre politique sur la défense? Qu'arrive-t-il aux Forces canadiennes? Où est ce nouveau livre blanc sur la défense et comment définira-t-il le rôle de notre défense et de nos forces militaires face à ces nouveaux défis?

Il me semble que sur ces questions, l'Ouest se soit montré trop lent à agir par rapport à l'Est.